



Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2019

TUTORIELS EDUCATIFS « AISANCE AQUATIQUE »

Le ministère se mobilise pour lutter contre les noyades*

Dans le cadre de son plan de lutte contre les noyades, la ministre des sports, Roxana MARACINEANU, a lancé une série de tutoriels vidéos didactiques et ludiques pour permettre aux parents de transmettre à leurs enfants les notions élémentaires de l'aisance aquatique. Au travers de ces vidéos pédagogiques, ils trouveront des gestes simples à réaliser en piscine afin de familiariser leurs enfants à l'eau. Destinés à transmettre les bases du *savoir flotter*, ces tutoriels faciliteront l'apprentissage ultérieur de la natation avec un professionnel mais ils sont un préalable efficace pour prévenir les accidents et lutter contre l'aquaphobie.

Indépendamment de la notion de sécurité dans l'eau, cette série de tutoriels est avant tout une invitation à la découverte, au partage d'une expérience commune entre l'enfant et son parent ou grand parent.

Pour **visionner** les tutoriels « Aisance Aquatique » :

- Vidéo de présentation : <http://www.sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique/article/Videos-18693>
- Etape 1 : <https://vimeo.com/333273111>
- Etape 2 : <https://vimeo.com/333275276>
- Etape 3 : <https://vimeo.com/333276447>
- Etape 4 : <https://vimeo.com/333277420>
- Etape 5 : <https://vimeo.com/333278493>
- Etape 6 : <https://vimeo.com/333284085>

Pour **télécharger** les tutoriels « Aisance Aquatique »:

- Vidéo de présentation : <https://bit.ly/2WRcziD>
- Etape 1 : <https://bit.ly/2vZd9jh>
- Etape 2 : <https://bit.ly/2Hr4dIP>
- Etape 3 : <https://bit.ly/2Q4tpZw>
- Etape 4 : <https://bit.ly/2LKHZ9Z>
- Etape 5 : <https://bit.ly/2VFA7va>
- Etape 6 : <https://bit.ly/2vY5y4x>

* Rappel : La France a connu un nombre important de noyades accidentelles en 2018 : 1 169 sur la période de juin à août selon les résultats intermédiaires de l'enquête NOYADES 2018 publiés en septembre 2018 par Santé publique France. Chez les moins de 6 ans, les chiffres sont élevés : 332 noyades accidentelles au total soit +84 % par rapport à l'enquête 2015. Parmi les noyades suivies de décès chez les moins de 6 ans, les trois quarts sont survenues en piscine privée. L'ensemble des résultats consolidés seront publiés par Santé publique France en juin 2019. Source Santé Publique France

Les autres grands axes du Plan « Aisance Aquatique »

Un apprentissage massé de la natation – « les classes bleues »

C'est l'une des nouvelles mesures phares du plan « Aisance Aquatique » porté conjointement par Roxana MARACINEANU et Jean-Michel BLANQUER. En complément des séances hebdomadaires de natation scolaires, les deux ministres souhaitent densifier les séances dans l'eau pour faciliter l'acquisition des notions, c'est tout l'enjeu de l'expérimentation des apprentissages massés sur une semaine. La première expérimentation nationale débutera à Paris la semaine du 15 avril. En une semaine et à raison de deux séances par jour, les enfants de maternelle sont susceptibles d'acquérir les bases durables de l'aisance aquatique dès 4 ans.

15 Millions pour les équipements

Le plan « Aisance aquatique » est renforcé par un nouveau budget de 15 millions d'euros destiné au développement des piscines et notamment des bassins d'apprentissage en particulier dans les territoires carencés.

Le dispositif « J'apprends à nager »

Initié par le ministère des sports en 2015, ce dispositif a déjà permis à plus de 300 000 enfants d'apprendre à nager. Doté d'un budget multiplié par deux en 2019, le dispositif « J'apprends à nager » investit 3 millions d'euros par an pour financer des cycles de 10 séances de natation pour les enfants, sur la base d'appels à projets portés par des collectivités ou des associations. En attendant de l'élargir aux adultes, « J'apprends à nager » s'adresse cette année aux enfants dès 4 ans jusqu'à 12 ans.

Harmoniser les étapes de l'apprentissage

Dès son arrivée au Ministère des sports, Roxana MARACINEANU a lancé un grand chantier de rénovation de l'apprentissage de la natation impliquant l'ensemble des parties prenantes (fédérations, MNS, Education Nationale, etc.). L'objectif est de faire évoluer les différents tests existants vers une référence unique lisible pour les usagers.